

Enregistrement de plans – Liste de contrôle (formule 31)

- La présente liste de contrôle doit être incluse avec le plan lors de l'envoi aux fins d'enregistrement.
- Annexer le certificat d'approbation (s'il est disponible) au présent document.
- Ne pas mentionner le certificat d'approbation sur la formule de Demande détaillée d'enregistrement.
- Il vous incombe de veiller à ce que toutes les signatures et tous les documents appropriés accompagnent votre demande d'enregistrement.

N° de dépôt	
Type de plan	
Énumérer tous les titres que vise le plan	

SIGNATURES REQUISES SUR LES PLANS		
Affidavit de l'arpenteur-géomètre rempli		
Signatures des propriétaires inscrits	ou	Pas un plan de lotissement
Autorité municipale chargée de l'aménagement du territoire	ou	Autorité chargée de l'aménagement du territoire à la Ville de Winnipeg
	ou	Pas nécessaire
Vérificateur des levés (bureau de Morden uniquement)	ou	Signature au moment de l'enregistrement (tous les autres bureaux)
Bénéficiaires de charge visés	ou	Aucun bien-fonds ne deviendra un bien-fonds destiné à l'usage du public (rues, ruelles, réserves publiques, etc.)

CERTIFICAT D'APPROBATION POUR LES BIENS-FONDS À L'EXTÉRIEUR DE WINNIPEG		
Le certificat d'approbation n'est pas nécessaire	ou	Toutes les conditions du certificat ont été respectées; et Le certificat n'a pas expiré

DEMANDES DE DÉLIVRANCE D'UN TITRE		
Demande de délivrance d'un titre (TREQ) pour des rues, des ruelles, des avenues, des sentiers, des promenades, des chemins, des routes, des parcs, des places publiques et d'autres voies de communication (SMR) fournie	ou	Aucune demande créée
Demande (TREQ) de délivrance d'un titre pour des réserves publiques (municipalité) ou des réserves domaniales (SMR)	ou	Aucune demande créée
Demande (TREQ) de délivrance d'un titre pour les nouveaux lots ou les nouvelles parcelles et les titres résiduels	ou	Aucune demande créée

AMPLIATIONS DE TITRE

Les ampliements de titre requises sont soit fournies, soit comptabilisées (au moyen d'affidavits d'ampliements de titre perdues ou détruites) ou Sans objet dans les circonstances

TRANSFERTS REQUIS

Aucun bien-fonds ne change de propriétaire ou Des transferts de bien-fonds ont eu lieu pour les biens-fonds qui changent de propriétaire dans le cadre du présent lotissement

*Pour en savoir plus, consulter la partie sur les lotissements avec changement de propriétaire dans le Guide de l'enregistrement de plans.

DES CHARGES VISENT DES PARTIES DE LOTS

Il n'y a pas de charges qui ne viseront que des parties de lots ou Il y a des charges qui visent des parties de lots, mais aucune ne pourrait causer un lotissement dans l'avenir ou Des mainlevées ou des conventions de modification ajoutant des biens-fonds ont été fournies pour les charges qui visent des parties de lots et qui pourraient causer un lotissement dans l'avenir

*Pour en savoir plus et pour voir des exemples, consulter la partie intitulée Le traitement des charges dans le Guide de l'enregistrement de plans.

SIGNATURES

Cette case doit être signée par tous les propriétaires inscrits ou par leur avocat et mandataire :

.....
Nom du propriétaire inscrit ou de son mandataire Signature Date

.....
Nom du propriétaire inscrit Signature Date

.....
Nom du propriétaire inscrit Signature Date